Vincent Locas, avocat
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques et réglementaires
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vincent.locas@energir.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 29 juillet 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 3e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022
Notre dossier : 312-00977
Dossier Régie : R-4177-2021 – Phase 2

Chère consœur,

La présente correspondance est déposée en suivi de certains éléments faisant l'objet du dossier mentionné en objet.

Demandes de renseignements aux intervenants

Conformément à l'échéancier fixé par la décision D-2022-074 (paragr. 95), veuillez trouver ci-joint les demandes de renseignements d'Énergir adressées à la FCEI, à OC et au ROEÉ. Énergir veillera à faire parvenir par courriel une copie desdites demandes aux procureurs des intervenants concernés.

Demande de paiement de frais de l'ACIG

Énergir a pris connaissance de la demande de paiement de frais déposée par l'ACIG en lien avec son intervention dans la phase 2 du présent dossier[1]. Énergir souhaite informer la Régie de l'énergie qu'elle n'a aucun commentaire à formuler à son égard et qu'elle s'en remet à sa décision.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/nv

p. j.

[1] C-ACIG-0028.